

**31^e Congrès International du Notariat à Berlin
2 au 4 octobre 2025**

**APPEL À CONTRIBUTION POUR LA RÉDACTION
D'UN ARTICLE SCIENTIFIQUE**

En vue du 31^e Congrès International du Notariat de l'Union International du Notarial (UINL) qui se déroulera à Berlin, en Allemagne, du 2 au 4 Octobre 2025, la Chambre des notaires fait un appel à contribution pour la rédaction d'un article scientifique dans le cadre du Thème II : *Magistrature volontaire : nouvelles missions au service du public*. Les notaires québécois sont donc invités à soumettre un article sur une ou plusieurs nouvelles compétences acquises par les notaires dans le cadre de la déjudiciarisation du système de justice au cours des dernières années au Québec.

La Chambre sélectionnera l'article qui sera soumis au comité de sélection du Thème II de l'UINL. Par la suite, ce comité analysera les articles reçus de la part de l'ensemble des notariats membres et fera une sélection. Les rédacteurs choisis seront, par la suite, invités à Berlin afin de présenter leurs articles devant les participants du Congrès.

Voici les détails sur le Thème II et des sujets visés par l'article scientifique :

Thème II : Magistrature volontaire : nouvelles missions au service du public

Les notaires au coeur d'un système juridique moderne: quelles compétences pour accompagner les évolutions sociales et économiques?

Objectif du thème : Analyser et confronter les compétences non contentieuses acquises par les notariats membres dans différents domaines afin d'ouvrir de nouvelles perspectives à tous

Les notaires intéressés sont invités à rédiger un article (comportant de **5 à 15 pages**) sur une nouvelle compétence acquise par votre notariat, dans le cadre de la déjudiciarisation, dans l'un ou plusieurs des trois domaines suivants :

1- LA PERSONNE et LA FAMILLE

Filiation (adoption, procréation médicalement assistée, gestation pour autrui...) protection des personnes vulnérables (majeurs et mineurs), état civil (changement de nom, prénom, sexe...), consentement au don d'organes, mariage, partenariats, divorce, successions...

2- LE PATRIMOINE et LE LOGEMENT

Surveillance des livres et registres fonciers, enchères (dont enchères télématiques), injonctions de paiement, médiation, constatation de prescription acquisitive (usucapion), recueil de témoignages écrits...

3- L'ENTREPRISE et L'ECONOMIE

Droit des sociétés (Homologation, reconnaissance des personnes morales et octroi d'autorisations d'achat et de vente...), lutte contre le blanchiment, légalisation et apostille...

Si vous souhaitez soumettre un article dans le cadre du Thème II, veuillez suivre le **plan suivant** pour la rédaction de votre article :

- 1) Introduction / Contexte de la réforme (impliquant un transfert de compétences vers les notaires)
- 2) Brève description du droit antérieur
- 3) Lacunes/difficultés du droit antérieur et Apport/intérêt de la loi nouvelle
- 4) Rôle du Notaire – Description de sa mission – Valeur ajoutée de son intervention – Expérience pratique
- 5) Conclusion – Conseils aux autres notariats qui souhaiteraient eux aussi acquérir une nouvelle compétence dans ce domaine

En cas de sélection de votre article par les responsables du Thème II de l'UINL, nous communiquerons avec vous afin de vous informer des modalités entourant la présentation de votre article lors du 31^e Congrès à Berlin, en Allemagne (frais, hébergement, transport, etc.).

Échéance : Veuillez faire parvenir votre articles au plus tard le 21 avril 2025, 16h, au courriel presidence@cng.org.